



Comité permanent du commerce international

Madame,
Monsieur,

Je vous écris pour attirer votre attention sur le sort des humoristes canadiens qui sont pris au milieu des négociations de l'ALENA et sur la question de l'équité et de la mobilité de la main-d'œuvre aux États-Unis. Dans le cadre de votre étude sur l'incidence des tarifs sur les entreprises, les sociétés et les travailleurs canadiens, je vous exhorte, vous et vos collègues du Comité, à garder notre enjeu à l'esprit.

À titre d'information, la Canadian Association of Stand-Up Comedians (CASC) a été créée en 2017 et l'un de ses objectifs est d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour l'aider à régler les problèmes de mobilité de la main-d'œuvre avec les États-Unis. À l'heure actuelle, lorsqu'un humoriste canadien veut entrer aux États-Unis pour faire une tournée et se produire, il doit obtenir un visa O-1 au préalable. Ce processus est à la fois long et coûteux – de l'ordre de 5 000 \$ à 10 000 \$ pour l'humoriste. Cela peut habituellement se faire par l'entremise d'une agence ou d'un avocat se trouvant aux États-Unis. Non seulement s'agit-il d'une démarche onéreuse, mais il incombe au demandeur de prouver qu'il possède des aptitudes extraordinaires dans le domaine des arts, ou qu'il a accompli des choses extraordinaires dans l'industrie du cinéma ou de la télévision et qu'il a été reconnu à l'échelle nationale ou internationale pour ces réalisations. Il y a aussi une limite annuelle pour les visas O-1.

À l'inverse, les humoristes américains qui viennent au Canada pour se produire dans des clubs, des théâtres ou des festivals ne sont pas tenus de payer de frais et doivent fournir peu ou pas de documents aux autorités canadiennes. Ils doivent simplement prouver qu'ils font partie de la distribution d'un festival ou d'un spectacle tenu dans une boîte de nuit ou un autre endroit.

L'insistance sur la réciprocité ne permettra pas seulement aux humoristes professionnels canadiens d'établir les paramètres d'une vie équitable. Elle permettra également aux comédiens des deux côtés de la frontière de contribuer aux avantages sociaux et économiques d'un secteur culturel florissant. Avec des occasions raisonnables et équitables de raconter leurs histoires et de partager leurs points de vue, les humoristes en tournée ne menacent pas d'emplois dans aucun des deux pays. En fait, les humoristes expérimentés qui sont capables de mettre en valeur leur art créent de nouveaux emplois dans la production et la distribution de contenu culturel dans divers médias.

La CASC revient tout juste du festival Just for Laughs 2018 à Montréal et, depuis l'achat récent du festival par Howie Mandel, ICM Partners et Bell Média, le festival n'a jamais été plus américain et moins canadien. C'est décourageant. Le festival auquel ont aspiré les humoristes canadiens depuis si longtemps, car les possibilités sont limitées ici, est monopolisé par les talents américains. Les humoristes canadiens se sentent marginalisés en raison du mépris flagrant à l'égard du bassin de talents d'ici. Sans compter que ce festival est financé par Patrimoine canadien, qui lui octroie 2 millions de dollars par année. Au festival Just for Laughs, la distribution au complet de certains galas était composée de talents et de créateurs de contenu américains. Comment pouvons-nous justifier l'utilisation de l'argent des contribuables canadiens pour accorder un traitement préférentiel aux talents américains au détriment des talents canadiens dans notre propre pays? Il y a quelque chose de profondément troublant de

réaliser que nous avons vendu non seulement notre pétrole, notre bois et notre eau aux États-Unis, mais aussi notre culture et notre identité.

Ce qu'il faut, c'est que le gouvernement canadien élargisse les catégories de professionnels figurant sur la liste en vertu de l'article 16 de l'ALENA afin d'éviter ces coûteux visas et évaluations pour entrer aux États-Unis pour travailler. La communauté du secteur culturel canadien en a grandement besoin pour bien gagner sa vie.

Nous avons joint des témoignages de première main sur la façon dont les droits de douane américains imposés aux humoristes canadiens ont eu une incidence sur leur vie, leur carrière et leur identité personnelle.

Nous aimerions avoir l'occasion d'en discuter davantage avec vous et vos collègues du Comité.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes sincères salutations.

Sandra Battaglini, membre de l'exécutif

Histoires de visas

KATHLEEN MCGEE

En 2011, j'ai été invitée à me produire au festival Just For Laughs, à Montréal. J'avais fait partie de la distribution des émissions *Homegrown* et *Nasty Girls*. Ce fut un moment très important de ma carrière. Au festival, j'ai rencontré une équipe de gérance d'artistes de Los Angeles qui voulait me faire signer un contrat et me représenter. Au cours des mois qui ont suivi, nous avons élaboré un plan pour que je me rende aux États-Unis. L'agence avait un avocat qui devait s'occuper de la paperasse pour la somme de 5 000 \$ US.

C'est à ce moment-là que j'ai décidé de quitter Toronto et de retourner à Edmonton pour emménager avec ma mère et économiser de l'argent en vue de déménager à Los Angeles. J'ai passé près d'un an à Edmonton et j'ai économisé assez d'argent pour payer le visa et pour vivre à Los Angeles aussi longtemps que je le pouvais.

Mes gérants m'ont encouragée à venir avant l'arrivée du visa et à donner des prestations à Los Angeles pour commencer à me faire connaître. Ils m'ont dit que les Canadiens pouvaient rester aux États-Unis pendant six mois sans papiers. Je les ai crus totalement parce que j'étais quelque peu aveuglée par la possibilité de faire évoluer ma carrière. J'avais l'impression d'avoir atteint un plafond au Canada et que je devais déménager aux États-Unis pour passer à l'étape suivante.

J'ai vécu à Los Angeles pendant près de cinq mois. Je ne travaillais pas, je donnais des prestations non rémunérées et je me tissais un excellent réseau.

Mon gérant m'a convoquée à une réunion et m'a dit qu'il y avait un problème avec ma demande. La personne qui l'examinait a dit que je n'avais pas suffisamment de crédits pour être considérée comme une personne ayant des capacités extraordinaires. On m'a dit que la meilleure chose à faire était de retirer la demande et de recommencer, parce que si ma demande était rejetée, je ne pourrais pas présenter une nouvelle demande avant trois ans. J'ai accepté que nous retirions la demande. J'ai perdu les 5 000 \$ US. Les frais gouvernementaux ne sont pas remboursés lorsque vous retirez une demande, et l'avocat garde l'argent pour le travail qu'il a fait.

J'étais fâchée, mais je voulais recommencer. Comme je commençais à manquer d'argent, j'ai décidé de retourner au Canada pour me produire et regarnir mon compte bancaire.

Je suis retournée au Canada, j'ai travaillé pendant un mois et j'ai décidé de revenir à Los Angeles.

Je suis arrivée à l'aéroport de Vancouver et on m'a prise à part pour me poser des questions. Je ne pensais pas faire quelque chose de mal parce que je ne travaillais pas à Los Angeles. Je donnais des prestations non rémunérées.

Malheureusement pour moi et pour ma carrière, tout s'est arrêté ce jour-là. On m'a expliqué que si je donnais des prestations à des endroits qui exigeaient un prix d'entrée, quelqu'un s'enrichissait à mes dépens. Que je fusse rémunérée ou non, techniquement, je travaillais. On m'a refusé l'entrée aux

États-Unis ce jour-là. Je ne suis pas retournée depuis. C'était en 2012. On a pris mes empreintes digitales comme si j'étais une criminelle et on m'a renvoyée chez moi avec mes rêves détruits.

Je n'ai pas demandé un autre visa parce que je ne suis pas disposée à perdre encore une fois 5 000 \$ US pour une demande dont l'approbation ne semble pas être justifiée par un motif précis. Je suis frustrée et je n'ai plus autant d'ambition qu'auparavant. Ça se passait bien à Los Angeles. Les gens me faisaient participer à des spectacles de grande envergure. Je suis passée des clubs à des prestations régulières et, à cause des règles ridicules à la frontière, tout s'est arrêté pour moi. C'est incroyablement frustrant de voir des humoristes américains pouvoir traverser nos frontières et travailler dans nos clubs sans tracas.

Il est incroyablement important de se battre pour que les artistes puissent faire des tournées aux États-Unis sans avoir à payer des milliers de dollars et à franchir des obstacles ridicules. Je ne veux pas vivre aux États-Unis; je veux pouvoir travailler, payer des impôts et revenir au Canada.

BRANDI BERTRAND, productrice, JFL NorthWest

Récemment, le promoteur américain AEG a offert à JFL NorthWest, l'équivalent du festival Just for Laughs à Vancouver, l'occasion de programmer une heure de spectacle d'humour au festival de musique et d'humour de Seattle, Bumbershoot. Nous voulions présenter « Les Canadiens de la comédie », un spectacle animé par Efthimios Nasiopoulos et mettant en vedette Katie-Ellen Humphries, Jacob Samuel et Mayce Galoni.

En raison de la nature des restrictions sur les prestations imposées aux Canadiens par les États-Unis, ce n'était pas un travail rémunéré. La possibilité de se produire est toujours considérée comme attrayante pour les artistes canadiens qui espèrent obtenir une lettre d'appui d'un promoteur américain afin de la présenter avec leur demande de visa, ou du travail potentiel une fois qu'ils auront obtenu un visa O-1 et une exposition à un nouveau marché (en plus du fait que les dépenses sont payées et qu'on vit une expérience VIP au festival).

JFL NorthWest devait en tirer profit en faisant la promotion de notre festival de l'humour de Vancouver en février auprès d'un auditoire de Seattle, dans l'espoir d'attirer des touristes au Canada et de sensibiliser les Américains à la marque unique des talents de l'humour du Canada. Nous espérons également faire la promotion de notre album *Comedy Compilation 2018*, obtenir plus de téléchargements et de lectures et, en retour, accroître les revenus passifs pour nos talents locaux.

Malheureusement, tous les efforts pour aller de l'avant ont été interrompus. Il ne semble y avoir aucun moyen légitime de promouvoir cet événement et les artistes visés sans risquer de compromettre leurs efforts futurs pour obtenir un visa O-1 pour du travail rémunéré aux États-Unis. Un avocat de l'immigration de New York a conseillé ce qui suit à un artiste :

« Je m'abstiendrais de participer au festival de Seattle ou à tout autre événement du genre jusqu'à ce que vous ayez obtenu l'autorisation de travailler appropriée en vertu du visa O-1. Le fait de se produire à un festival sans visa de travail sera probablement considéré comme du travail non autorisé par l'immigration. »

Même s'il s'agit d'un événement promotionnel, présenté par une entreprise canadienne, qui exige des talents canadiens non rémunérés, cela pourrait tout de même être considéré comme du travail illégal aux États-Unis.

En outre :

Permettre aux talents canadiens d'accéder facilement au marché du travail aux États-Unis aurait les conséquences suivantes :

- Aider l'industrie canadienne du divertissement à produire des artistes et des influenceurs qui ont du succès à un niveau international d'attrait et de renommée. Un bassin diversifié d'influenceurs qui ont du succès signifie plus d'emplois dans les industries du divertissement et du tourisme à l'échelle locale. Plus de ventes de billets, plus d'albums, plus d'événements, plus de possibilités pour la télévision et le cinéma, etc.
- Représentants de leur pays d'origine, les humoristes offrent une voix unique très attrayante pour les marchés nationaux. Le tourisme bénéficierait d'un nouvel intérêt pour les villes et la culture canadiennes de la part des amateurs d'humour à l'étranger.
- Le monologue comique est inclusif et authentique; il raconte des histoires et crée des liens humains au niveau le plus élémentaire. C'est peut-être la forme d'art la plus accessible. Il n'y a pas de courbe d'apprentissage, pas de vaste éventail de préférences personnelles, comme c'est le cas avec la musique, les arts visuels ou le théâtre.

FRANK SPADONE

En 2013, on m'a demandé de faire un pilote pour le réseau de télévision américain Nickelodeon, à Toronto. Ils cherchaient des humoristes pour une émission enregistrée intitulée *Mom's Night Out*. L'émission serait diffusée après l'heure du coucher des enfants, pour que les mamans et les papas puissent profiter d'une pause. Le texte était fondé sur le fait d'être parent. À l'époque, j'essayais de trouver un équilibre entre ma vie familiale, avec deux jeunes enfants, et ma carrière. C'était le moment idéal, car je travaillais sur des textes portant sur les difficultés d'être parent tout en poursuivant ma carrière.

C'était un spectacle formidable et je travaillais sur l'un de mes plateaux préférés. Tout de suite après, le producteur de l'émission m'a dit qu'il voulait que je participe à l'émission. J'étais tellement heureux et emballé : il s'agirait de mon premier enregistrement à la télévision américaine. Il m'a posé des questions au sujet de ma situation avec le visa et je lui ai dit que je ferais tout ce qu'il faut pour que cela se fasse.

Les avocats de la production ont communiqué avec moi pour que j'envoie toute ma revue de presse et des lettres de recommandation afin de faciliter la demande de visa. J'ai travaillé d'arrache-pied pour ne pas rater cette occasion. L'enregistrement de l'émission approchait à grands pas et j'étais un peu inquiet, mais quelques jours plus tôt, on m'a dit que ma demande avait été approuvée et j'étais soulagé. Mon dur labeur avait porté ses fruits, y compris mes années de prestation et de perfectionnement de mon art pour obtenir cette possibilité. La veille de mon départ, j'ai demandé aux avocats quels documents présenter aux agents d'immigration américains. Je n'avais pas encore reçu le visa, mais on m'a assuré que ma demande avait été acceptée et que cela ne poserait pas de problème. Les avocats m'ont envoyé une lettre pour expliquer au douanier que j'avais été accepté et qu'ils pouvaient appeler le département de la Sécurité intérieure des États-Unis pour en obtenir la confirmation.

Le jour où j'ai voyagé, je me suis présenté devant le douanier et j'ai fait exactement ce que les avocats m'avaient dit de faire, mais j'ai été envoyé au point de contrôle secondaire. J'ai tout expliqué et j'ai fourni toute l'information pour me faire dire qu'ils n'étaient pas obligés d'appeler le département de la Sécurité intérieure pour confirmer l'acceptation de mon visa. J'ai insisté, mais ils n'étaient pas disposés à

voir ma version des faits, ils ne voulaient pas croire que je disais la vérité. Je n'ai pas pu traverser, j'ai raté ma grande occasion, j'ai perdu du temps et de l'argent parce que je ne me suis pas produit, et j'ai perdu une bande vidéo que je pouvais utiliser pour ma bande démo. Inutile de dire que c'était très déprimant. Je me suis couché en me sentant menotté dans mon propre pays, ne pouvant pas travailler à l'extérieur de la frontière tout en regardant nos voisins traverser facilement la nôtre, élargissant leur réseau pour être embauchés par des clubs canadiens qui, dans certains cas (surtout dans l'Ouest du Canada), préféreraient embaucher un Américain plutôt qu'un Canadien.

La situation a atteint son comble lorsque j'ai trouvé un colis à ma porte contenant mon visa américain le lendemain matin. Si seulement il était arrivé un jour plus tôt! Ma question est la suivante : pourquoi est-il si difficile de travailler là-bas, même si nous l'avons mérité et que les productions américaines veulent que nous y travaillions?